

(130 chambres) et des installations modèles pour les bains thermaux, l'hydrothérapie et les bains de sable (voir : „Lavey-les-Bains. Guide du baigneur“, Lausanne 1892, D<sup>r</sup> *Suchard*).

*Décret du 13 novembre 1885* confirmant le bail de 50 ans, 1883 à 1933.

**Bains d'Yverdon.** Eau sulfurée, sodique, thermale. 150 chambres, 32 cabines de bains, salle d'inhalation à air comprimé sulfhydrique. Hydrothérapie, massage humide („Notice sur les bains d'Yverdon“, par le D<sup>r</sup> *Mermod*, Bridel, Lausanne 1884).

**Bains de Gimel.** Altitude 750 m. Eau minérale alcaline, température constante de 8,5°. Eau ferrugineuse; température 8°, renfermant 0,04257 de bicarbonate ferreux par litre. Hydrothérapie. Cure de lait.

**Bains de Bex.** Cure thermale, saline et sulfureuse. Eau chlorurée sodique froide. Hydrothérapie (température 8°). (D<sup>r</sup> *Exchaquet*, „Notice sur les bains salins de Bex“, 1891; „Le traitement salin à Bex“, brochure de 54 p., Bridel, Lausanne 1896.)

D<sup>r</sup> *E. de la Harpe*, Formulaire des Eaux minérales (Paris 1894). Formulaire des stations d'hiver, des stations d'été et de la climatothérapie (Paris, Baillièrre 1895).

**Bains d'Aigle.** Etablissement hydrothérapique. D<sup>r</sup> *Mandrin*.

**Bains d'Henniez.** Connus depuis 5 siècles (Bridel) pour leurs „vertus“ contre les affections rhumatismales et les maladies de la peau. Eau bicarbonatée, alcaline, acidule, lithinée.

Il existe encore dans le canton plusieurs petits bains sulfureux, tels que les bains de l'*Alliaz*, près de *Vevey*, qui au commencement du siècle jouissaient de la même faveur que les bains du *Gurnigel*.

Dans la *Pharmacopée Suisse* (Berne 1709), le D<sup>r</sup> *Constant de Rebecque*, de Lausanne, cite comme très efficaces les eaux de *St-Prex* „participant du cuivre, bonnes pour les maladies des yeux et la faiblesse de vue tant au dedans qu'en dehors“.

La Bonne Fontaine des bains de *St-Georges*, abondante en plâtre, guérit les ulcères, la lèpre, la fistule et la gale.

La fontaine de *Blonay*, soufrée, est bonne pour la gale, aussi bien que celle de *Prangins* et de l'*Estiva*.

On trouve dans l'*Essai statistique* sur le canton de Vaud, de *Philippe Bridel* (Orell-Füssli, Zurich 1818) et dans le *Conservateur suisse*, t. VII, p. 64, des renseignements historiques intéressants sur les anciens bains, sources, eaux et fontaines du pays.

Le doyen *Bridel* dit à propos des bains de *Saint-Loup*, qui étaient jadis un lieu de pèlerinage où l'on observait des guérisons merveilleuses, que le vulgaire,

au lieu d'y voir l'action de l'eau sulfureuse de la source, cherchait une cause surnaturelle à un effet naturel, en attribuant ces miracles à la bénédiction particulière attachée depuis le VI<sup>e</sup> siècle à la demeure de *Saint-Lupicin*.

Le vénérable doyen ne tenait pas compte du fait que la foi était déjà, comme toute suggestion, un élément actif de guérison.

### Dispensaires.

On appelle dispensaire un établissement où les malades, sans être hospitalisés, reçoivent gratuitement les conseils, pansements ou médicaments utiles à leur guérison.

L'avantage économique des dispensaires est considérable, puisque la dépense occasionnée par le traitement d'une maladie n'y dépasse pas 2 francs, alors qu'elle s'élève à plus de 80 francs à l'infirmierie ou à l'hôpital. Mais, pour être de véritables auxiliaires des établissements hospitaliers, les dispensaires doivent, comme ceux-ci, procurer aux malades médicaments, bains, massages, électricité et être organisés de manière à ce qu'on puisse y faire des opérations et des pansements.

#### A. Dispensaires dépendant de l'Etat.

La *policlinique universitaire*, qui a remplacé en 1892 le dispensaire communal de Lausanne, est dirigée par un professeur spécial, assisté par un autre médecin et par des élèves en médecine. Deux diaconesses desservent la consultation et livrent les médicaments. Le traitement des malades a lieu au dispensaire ou à domicile; il est gratuit ainsi que la fourniture de remèdes.

Nous extrayons des rapports du professeur de l'Université, le D<sup>r</sup> *Demieville*, présentés au Département de l'Instruction publique et des cultes, les chiffres suivants :

	Nombre des malades traités au dispensaire.	Nombre des consultations.	Nombre des malades traités à domicile.	Nombre de visites à domicile.	Dépense générale annuelle.	Dépense par malade.
4 mois 1892 et année 1893	5,704	15,875	868	3,798	13,392	2. —
1894	4,953	16,327	507	3,692	9,318	1. 70
1895	5,636	17,330	826	2,774	10,655	1. 95
1896	6,050	18,158	622	1,690	10,722	1. 60
1897	7,490	22,765	753	2,259	11,997	1. 45
1898	7,302	26,769	806	2,520	10,359	1. 27

La *policlinique* reçoit une subvention communale de fr. 2,400. L'excédent des dépenses est à la charge de l'Etat.<sup>1)</sup>

<sup>1</sup> La commune de Lausanne a accordé en 1899 une subvention de fr. 200,000 pour la construction d'un bâtiment destiné à la *Policlinique*, et les dépenses seront désormais supportées entièrement par l'Etat.

A côté de la polyclinique générale, on donne aussi au dispensaire des *consultations spéciales* pour les maladies des yeux (D<sup>r</sup> Eperon et D<sup>r</sup> Verrey); pour les affections gynécologiques (D<sup>r</sup> Rossier et D<sup>r</sup> Muret) et pour les affections dentaires (3670 consultations en 1895, 3870 en 1896, 4152 en 1897 et 4194 en 1898).

**B. Dispensaires dépendant de sociétés charitables.**

**1° Dispensaire de l'hospice de l'enfance à Lausanne.**  
Le but de ce dispensaire est de décharger l'hospice d'un nombre considérable de malades qui l'encombreraient, et de soigner beaucoup d'enfants à moins de frais.

Il y a eu en	Maladies	Nombre des consultations	Dépense moyenne par enfant malade
1888	1,416	6,907	1. 88
1889	1,422	6,231	— . 86
1890	1,103	4,569	2. —
1891	1,271	5,459	1. 63
1892	1,039	4,794	1. 93
1893	1,080	4,331	1. 83
1894	916	3,710	2. 23
1895	1,215	3,849	2. 06
1896	1,360	4,115	1. 04

**2° Dispensaire d'Yverdon,** institué en 1892 par l'infirmerie d'Yverdon, en faveur des indigents habitant la commune.

**C. Dispensaires privés.**

**1° Dispensaire du D<sup>r</sup> Rossier, à Vevey,** pour enfants malades.

**2° Dispensaire de la polyclinique gratuite de Beaulieu,** dirigé par le D<sup>r</sup> Krafft.

Le dispensaire est financièrement entretenu par un tronc.

Consultations en 1892	. . . . .	406
" " 1893	. . . . .	582
" " 1894	. . . . .	482
" " 1895	. . . . .	533
" " 1896	. . . . .	734
" " 1897	. . . . .	885

**Cliniques particulières.**

Depuis l'essor donné à la chirurgie par la méthode antiseptique et par le fait de la multiplication des spécialités médicales, de nombreuses cliniques se sont fondées à Lausanne.

**Clinique chirurgicale** du professeur *C. Roux*, tenue par M. et M<sup>me</sup> Grandjean. Nombre de lits de malades : 30.

**Cliniques pour maladies des yeux :**

Des D<sup>rs</sup> *Dufour* : 1° Clinique de la *Villa Espérance*, tenue par M<sup>lle</sup> Guyon, reçoit environ 100 malades depuis 1878;

2° Clinique de M<sup>me</sup> *Eparis*, fondée en 1883, reçoit de 100 à 120 malades par an.

Du D<sup>r</sup> *Eperon* : Cliniques ophtalmiques à Montbenon et à la Ponthaise, Lausanne.

Du D<sup>r</sup> *Verrey*, *Clinique de la Trinité*, route d'Ouchy, à Lausanne.

L'établissement est desservi par des religieuses catholiques de la Trinité (Valence). Il a vingt lits.

Malades traités : 1893 92, 1894 150, 1895 170.

**Clinique de Beaulieu (D<sup>r</sup> Krafft).** Ouverture de la clinique en 1891.

Nombre de malades : 1891	. . . . .	15
" " 1892	. . . . .	61
" " 1893	. . . . .	53
" " 1894	. . . . .	72
" " 1895	. . . . .	67

Nombre de lits : 9.

Il y a en moyenne 1300 à 1400 journées de malades par année, soit une moyenne de 4 lits occupés en permanence.

Bien qu'elle soit installée dans le bâtiment de „La Source“, la clinique de Beaulieu est complètement indépendante de cette institution.

**Clinique de M<sup>me</sup> Bonjour-Delorme.** Ouverte en 1895, dispose de 14 lits. (Maladies de l'estomac, gynécologie.)

**Maison de santé Meylan,** au Maupas, 12 lits.

**Clinique Curchod.** Salle pour opérations chirurgicales et gynécologiques. 20 lits.

**Clinique pour maladies du système nerveux.** *La Colline*, sur Territet (Montreux), fondée en 1898 par le D<sup>r</sup> *Widmer*, est un établissement organisé pour le traitement des malades atteints de troubles de la digestion, de la nutrition, de neurasthénie. Les affections mentales et tuberculeuses n'y sont pas admises.

**Sanatorium de Leysin** (au-dessus d'Aigle). Etablissement pour le traitement des affections pulmonaires. Les malades profitent à la fois du bénéfice de l'altitude (1450 mètres), d'une forte insolation dans une station climatérique bien abritée et d'une surveillance ou discipline médicale journalière. Médecins : D<sup>rs</sup> *Exchaquet* et *Morin* (voir : D<sup>r</sup> *L. Secretan*, „Climatologie hivernale de Leysin“, *Revue médicale de la Suisse romande*, 1886 et 1891).

„La station climatérique de Leysin“. Notes historiques et médicales. (Lausanne. Bridel 1898. Brochure de 46 pages avec illustrations.)